

DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Dracena S.A. en liquidation, Lausanne**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 15.09.2009
4. Echéance de préavis des créances: **02.11.2009**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
c/o Jean-Claude Mugny, liquidateur, Rue de la Grotte 6,
1003 Lausanne
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve le droit de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

Perrin Habs & Henriod, Notaires
1002 Lausanne

05269140